

**COMPTE RENDU DÉTAILLÉ DES DÉCISIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SÉANCE DU 2 NOVEMBRE 2015

L'Assemblée Communale s'est réunie le 2 novembre 2015 à 17 heures, sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Maire.

Étaient présents : M. Jean-Louis FOUSSERET , M. Frédéric ALLEMANN (jusqu'à la question n° 47 incluse), Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, M. Nicolas BODIN, M. Patrick BONTEMPS (à compter de la question n° 53), M. Emile BRIOT, Mme Claudine CAULET, M. Pascal CURIE, M. Yves-Michel DAHOUI, Mme Danielle DARD, M. Cyril DEVESA, M. Emmanuel DUMONT, Mme Myriam EL-YASSA, Mme Béatrice FALCINELLA, Mme Fanny GERDIL-DJAOUAT, M. Abdel GHEZALI, Mme Solange JOLY, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jean-Sébastien LEUBA, M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL, M. Thierry MORTON, Mme Danielle POISSENOT, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Rosa REBRAB, Mme Karima ROCHDI (à compter de la question n° 21), M. Dominique SCHAUSS, M. Rémi STHAL, Mme Ilva SUGNY, Mme Catherine THIEBAUT, Mme Anne VIGNOT, Mme Marie ZEHAF, M. Pascal BONNET, Mme Catherine COMTE-DELEUZE, M. Laurent CROIZIER, Mme Marie-Laure DALPHIN, M. Ludovic FAGAUT, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, M. Philippe GONON, M. Jacques GROSPERRIN, Mme Sophie PESEUX (à compter de la question n° 35), Mme Mina SEBBAH, Mme Christine WERTHE, M. Julien ACARD.

Secrétaire : Mme Carine MICHEL.

Absents : M. Eric ALAUZET, M. Frédéric ALLEMANN (à compter de la question n° 48), M. Thibaut BIZE, M. Patrick BONTEMPS (jusqu'à la question n° 52 incluse), M. Gueric CHALNOT, Mme Pauline JEANNIN, Mme Karima ROCHDI (jusqu'à la question n° 20 incluse), Mme Sylvie WANLIN, M. Michel OMOURI, Mme Sophie PESEUX (jusqu'à la question n° 34 incluse), M. Philippe MOUGIN.

Procurations de vote : M. Eric ALAUZET à Mme Anne VIGNOT, M. Thibaut BIZE à Mme Elsa MAILLOT, M. Gueric CHALNOT à M. Emmanuel DUMONT, Mme Pauline JEANNIN à M. Anthony POULIN, Mme Karima ROCHDI à M. Nicolas BODIN (jusqu'à la question n° 20 incluse), Mme Sylvie WANLIN à Mme Danielle DARD, M. Michel OMOURI à M. Ludovic FAGAUT, Mme Sophie PESEUX à Mme Christine WERTHE (jusqu'à la question n° 34 incluse), M. Philippe MOUGIN à M. Julien ACARD.

En préambule M. le Maire a évoqué les visites et les échanges fructueux qu'il a effectués dans les quartiers de la Ville.

Il a également souligné le développement de la Ville à travers des projets comme celui du Pôle Viotte et évoqué la rénovation du centre-ville (Les Passages Pasteur).

Il a ensuite exprimé sa gratitude aux habitants de la Ville et de l'Agglomération pour leur aide à l'accueil des migrants et a salué l'élan de solidarité et la mobilisation de l'ensemble des habitants. Il a enfin remercié la Direction des Sports pour l'organisation du Raid Handi Fort.

CONSEIL MUNICIPAL

1. Conseil Municipal - Commissions et représentations - Modifications

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé de se prononcer favorablement sur la modification des désignations suivantes suite à la démission de M. Michel VIENET :

- Commission n° 6 : Mme Christine WERTHE
- Commission n° 7 : Mme Christine WERTHE
- Commission de contrôle financier : Mme Christine WERTHE
- Commission paritaire des foires et marchés : Mme Christine WERTHE
- SEM Micropolis : Mme Christine WERTHE.

Le Conseil Municipal est par ailleurs informé que M. VIENET est remplacé par M. BONNET en tant que membre titulaire à la Commission de Délégation de Service Public et M. OMOURI devient membre suppléant.

2. Exercice 2015 - Autorisation de principe accordée au Maire pour accomplir certains actes de gestion courante - Bilan des décisions prises dans le cadre des articles L 2122-22 et L 2322.2 du Code Général des Collectivités Territoriales

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a pris acte de ce bilan.

FINANCES - RESSOURCES BUDGETAIRES

3. Exercice 2015 - Cotes et produits irrécouvrables - Admissions en non valeur et abandons de créances

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé de se prononcer favorablement sur un montant d'admissions en non valeurs et d'abandons de créances de 55 971,41 € sur le budget principal et d'en donner décharge à Mme la Cheffe du service comptable.

GARANTIE D'EMPRUNT

4. Construction de 10 logements collectifs PLS 5, rue Mallarmé à Besançon - Renégociation d'un prêt contracté par NEOLIA auprès du Crédit Agricole de Franche-Comté - Garantie par la Ville de Besançon à hauteur de 50 % d'un prêt renégocié d'un montant initial de 770 000 €

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- de se prononcer favorablement sur la demande de garantie d'emprunt, à hauteur de 50 %, formulée par Néolia pour un prêt renégocié d'un montant de 616 299 € auprès du Crédit Agricole de Franche-Comté,

- d'adopter la délibération,
- d'autoriser M. le Maire ou Mme la Première Adjointe à signer la convention à intervenir avec Néolia.

M. LEUBA et Mme LEMERCIER n'ont pas pris part au vote.

RESSOURCES HUMAINES

5. Services communs entre le Grand Besançon et la Ville de Besançon - Mutualisation de la fonction de Directeur Général des Services

A l'unanimité des suffrages exprimés (2 abstentions), le Conseil Municipal a décidé :

- de se prononcer favorablement sur la mutualisation de la fonction de Directeur Général des Services entre la Ville et la CAGB,
- d'autoriser M. le Maire à signer l'avenant à la convention de création des services communs.

6. Personnel communal - Avenant au contrat du Chargé de mission Logistique et Approvisionnements

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé de définir à temps complet l'emploi de chef de service Approvisionnements et Magasins pour la Direction Générale des Services Techniques ainsi que la rémunération afférente, qui feront l'objet d'un avenant au contrat initial de l'agent concerné, à compter du 1^{er} janvier 2016.

7. Personnel communal - Convention cadre de mise à disposition de personnel temporaire avec le Centre de Gestion du Doubs

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé de se prononcer favorablement sur le projet de partenariat avec le Centre de Gestion du Doubs afin de bénéficier d'un service de mise à disposition de personnel temporaire et d'autoriser M. le Maire à signer la convention à intervenir.

Mme MICHEL n'a pas pris part au vote.

RAPPORT D'ACTIVITÉS

8. Délégation de Service Public - Crématorium de Besançon - Société ATRIUM - Rapport d'activité 2014

Le Conseil Municipal a pris acte du rapport d'activité 2014 du crématorium de Besançon - Société ATRIUM.

9. Délégation de service public - Production, transport et réseau de télévision câblé - Société Numéricable - Rapport d'activité 2014

Le Conseil Municipal a pris acte du rapport d'activité 2014 relatif à la gestion et l'exploitation du réseau câblé de Besançon confiées à la Société Numéricable.

10. Délégation de service public - Gestion et organisation de structures et projets d'animation en direction de l'enfance et de la jeunesse - Association Les Francas du Doubs - Rapport d'activité 2014

Le Conseil Municipal a pris acte du rapport d'activité 2014 relatif à la gestion et l'organisation de structures et projets d'animation en direction de l'enfance et de la jeunesse confiées à l'Association Les Francas du Doubs.

11. Délégation de service public - Distribution de gaz naturel - Besançon - GrdF - Gaz Réseau Distribution France - Rapport d'activité 2014

Le Conseil Municipal a pris acte du rapport d'activité 2014 de GrdF Gaz Réseau Distribution France.

12. Délégation de service public - Réseau de Chauffage urbain Planoise - Hauts du Chazal - SEVE - Rapport d'activité 2014

Le Conseil Municipal a pris acte du rapport d'activité 2014 relatif à la production, le transport et la distribution de chaleur sur la zone Planoise - Hauts du Chazal confiés à la Société SEVE.

13. Délégation de service public - Gestion et exploitation du Casino de Besançon - Société Touristique et Thermale de la Mouillère - Rapport d'activité 2014

Le Conseil Municipal a pris acte du rapport d'activité 2014 du Casino de Besançon.

14. Délégation de Service Public - Camping Municipal de la Plage - Besançon Tourisme et Congrès - Rapport d'activité 2014

Le Conseil Municipal a pris acte du rapport d'activité 2014 du Camping Municipal de la Plage.

15. Etablissement public partenaire - Etablissement Public Coopération Culturelle Institut Supérieur des Beaux-Arts - Année 2014

Le Conseil Municipal a pris acte du rapport d'activité 2014 de l'Etablissement Public Coopération Culturelle - Institut Supérieur des Beaux-Arts.

16. Etablissement public partenaire - Régie Autonome Personnalisée La Rodia - Année 2014

Le Conseil Municipal a pris acte du rapport d'activité 2014 de la Rodia.

17. Etablissement public partenaire - Etablissement Public de Coopération Culturelle Les Deux Scènes - Année 2014

Le Conseil Municipal a pris acte du rapport d'activité 2014 de l'Etablissement Public de Coopération Culturelle Les Deux Scènes.

18. Etablissement public partenaire - Etablissement Public Citadelle - Patrimoine mondial - Année 2014

Le Conseil Municipal a pris acte du rapport d'activité 2014 de l'Etablissement Public de Coopération Culturelle Citadelle - Patrimoine mondial.

19. Etablissement public partenaire - Syndicat Mixte Orchestre Victor Hugo Franche-Comté - Année 2014

Le Conseil Municipal a pris acte du rapport d'activité 2014 du Syndicat Mixte de l'Orchestre Victor Hugo Franche-Comté.

20. Etablissement public partenaire - Grand Besançon Habitat - Année 2014

Le Conseil Municipal a pris acte du rapport d'activité 2014 de Grand Besançon Habitat.

21. Etablissement public partenaire - Centre Communal d'Action Sociale - Année 2014

Le Conseil Municipal a pris acte du rapport d'activité 2014 du Centre Communal d'Action Sociale.

22. SEM Micropolis - Rapport des élus administrateurs - Année 2014

A l'unanimité des suffrages exprimés (2 abstentions), le Conseil Municipal a décidé de se prononcer favorablement sur le rapport 2014 de la SEM Micropolis.

M. LE MAIRE, M. MORTON et M. LIME n'ont pas pris part au vote.

23. SAIEMB Logement - Rapport des élus administrateurs - Année 2014

A l'unanimité des suffrages exprimés (2 abstentions), le Conseil Municipal a décidé de se prononcer favorablement sur le rapport 2014 de la SAIEMB Logement.

M. BODIN, Mme POISSENOT, M. SCHAUSS et Mme THIEBAUT n'ont pas pris part au vote.

24. SedD - Rapport des élus administrateurs - Année 2014

A l'unanimité des suffrages exprimés (2 abstentions), le Conseil Municipal a décidé de se prononcer favorablement sur le rapport 2014 de la SedD.

M. BODIN et M. SCHAUSS n'ont pas pris part au vote.

25. SPL Territoire 25 - Rapport des élus administrateurs - Année 2014

A l'unanimité des suffrages exprimés (2 abstentions), le Conseil Municipal a décidé de se prononcer favorablement sur le rapport 2014 de la SPL Territoire 25.

M. BODIN et M. SCHAUSS n'ont pas pris part au vote.

26. Aktya - Rapport des élus administrateurs - Année 2014

A l'unanimité des suffrages exprimés (2 abstentions), le Conseil Municipal a décidé de se prononcer favorablement sur le rapport 2014 d'Aktya.

M. LE MAIRE, M. GONON, M. BODIN et M. MORTON n'ont pas pris part au vote.

CULTURE

27. Projet de rénovation du Muséum - Exposition sur la biodiversité «projet Biospace» - Signature d'une convention de mécénat avec GrDF

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- de se prononcer favorablement sur le projet de rénovation du Muséum Exposition sur la biodiversité «projet Biospace»,

- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer la convention de mécénat avec la Société GrDF pour le projet Biospace.

M. LE MAIRE, M. BODIN et M. LIME n'ont pas pris part au vote.

28. Commercialisation d'un livre de géologie dans la boutique de la Citadelle

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- d'approuver la vente d'un ouvrage de géologie dans la boutique des musées de la Direction Citadelle - Patrimoine mondial,

- d'adopter le tarif fixé à 22 € TTC.

29. Parcours culturels à l'école - Saison 2015-2016 - Contributions et subventions aux organisateurs et aux écoles

A l'unanimité des suffrages exprimés (2 abstentions), le Conseil Municipal a décidé :

- de se prononcer favorablement sur l'attribution des contributions et des subventions aux organisateurs et aux coopératives des établissements scolaires,

- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer les conventions ou avenants à intervenir dans ce cadre.

N'ont pas pris part au vote pour les structures suivantes :

* Pour l'Orchestre Victor Hugo Franche-Comté : M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Thierry MORTON, Mme Elsa MAILLOT, M. Pascal CURIE, M. Emmanuel DUMONT, M. Pascal BONNET, Mme Danielle DARD, M. Michel LOYAT, M. Cyril DEVESA, Mme Marie ZEHAF, Mme Rosa REBRAB, Mme Karima ROCHDI, Mme Mina SEBBAH.

* Pour l'EPCC Les Deux Scènes : M. Emmanuel DUMONT, M. Pascal CURIE, Mme Elsa MAILLOT, M. Rémi STHAL, M. Thierry MORTON, Mme Danielle POISSENOT, M. Pascal BONNET, Mme Catherine COMTE-DELEUZE, Mme Fanny GERDIL-DJAOUAT, M. Nicolas BODIN, Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, M. Anthony POULIN, M. Frédéric ALLEMANN, Mme Myriam LEMERCIER, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, Mme Mina SEBBAH.

* Pour la Régie Autonome Personnalisée La Rodia : Mme Fanny GERDIL-DJAOUAT, M. Emmanuel DUMONT, Mme Elsa MAILLOT, Mme Danielle POISSENOT, M. Rémi STHAL, M. Ludovic FAGAUT, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, Mme Myriam EL YASSA, M. Pascal CURIE, Mme Françoise PRESSE, M. Jean-Sébastien LEUBA, Mme Myriam LEMERCIER, Mme Rosa REBRAB, M. Pascal BONNET, Mme Catherine COMTE-DELEUZE.

* Pour la Ligue de l'enseignement : M. Cyril DEVESA

- * Pour l'école élémentaire et primaire ARENES : Mme Elsa MAILLOT
- * Pour l'école élémentaire et primaire BERNARD : M. Yves-Michel DAHOUI
- * Pour l'école élémentaire et primaire BERT : M. Pascal CURIE
- * Pour l'école primaire BOICHARD : M. Christophe LIME
- * Pour l'école élémentaire et primaire BOURGOGNE : Mme Danielle POISSENOT
- * Pour l'école élémentaire et primaire BREGILLE PLATEAU : Mme Anne VIGNOT
- * Pour l'école élémentaire et primaire BRUYERE : M. Yannick POUJET
- * Pour l'école élémentaire et primaire BUTTE : M. Yves-Michel DAHOUI
- * Pour l'école élémentaire et primaire CHAMPAGNE : M. Yves-Michel DAHOUI
- * Pour l'école élémentaire et primaire CHAPRAIS : Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY
- * Pour l'école primaire CONDORCET : Mme Rosa REBRAB
- * Pour l'école élémentaire et primaire CURIE : Mme Rosa REBRAB
- * Pour l'école élémentaire et primaire DURER : M. Yves-Michel DAHOUI
- * Pour l'école élémentaire et primaire FANART : Mme Françoise PRESSE
- * Pour l'école élémentaire et primaire FONTAINE ECU : M. Abdel GHEZALI
- * Pour l'école élémentaire et primaire FOURIER : Mme Marie ZEHAF
- * Pour l'école élémentaire et primaire GRANVELLE : M. Dominique SCHAUSS
- * Pour l'école élémentaire et primaire HELVETIE : Mme Catherine THIEBAUT
- * Pour l'école élémentaire et primaire HERRIOT : M. Michel LOYAT
- * Pour l'école élémentaire et primaire ILE DE FRANCE : M. Yves-Michel DAHOUI
- * Pour l'école élémentaire et primaire MACE : M. Nicolas BODIN
- * Pour l'école élémentaire et primaire MONTBOUCONS : Mme Solange JOLY
- * Pour l'école élémentaire et primaire ROSEMONT/J. FERRY : Mme Karima ROCHDI
- * Pour l'école primaire SAPINS : Mme Karima ROCHDI
- * Pour l'école élémentaire et primaire ST-CLAUDE : Mme Ilva SUGNY
- * Pour l'école élémentaire et primaire VIEILLES PERRIERES : Mme Claudine CAULET
- * Pour l'école élémentaire et primaire VIOTTE : M. Yves-Michel DAHOUI
- * Pour l'école primaire Jean ZAY : M. Dominique SCHAUSS

30. Contrat Local d'Education Artistique et Culturelle - Convention cadre d'éducation artistique et soutien financier aux associations et structures culturelles partenaires

A l'unanimité des suffrages exprimés (2 abstentions), le Conseil Municipal a décidé :

- le versement d'une subvention d'un montant total de 8 000 € par structure culturelle pour l'année scolaire 2015/2016,

- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer les quatre conventions d'application.

M. DUMONT, M. CURIE, Mme MAILLOT, M. STHAL, M. MORTON, Mme POISSENOT, M. BONNET, Mme COMTE-DELEUZE, Mme GERDIL-DJAOUAT, M. BODIN, Mme ANDRIANTAVY, M. POULIN, M. ALLEMANN, Mme LEMERCIER, Mme FAIVRE-PETITJEAN et Mme SEBBAH n'ont pas pris part au vote.

31. Musées du Centre - Dons et acquisitions d'œuvres d'art à titre gracieux

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé de se prononcer favorablement sur les dons et acquisitions d'œuvre d'art à titre gracieux réalisés par les Musées du Centre.

32. Musées du Centre - Restaurations des collections de peintures - Autorisation de signature du marché

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer le marché de restauration de 16 peintures majeures des Musées du Centre.

33. Musées du Centre - Programme de restauration 2015 - Demandes de subventions

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- de se prononcer favorablement sur le programme de restauration 2015 des Musées du Centre,

- d'autoriser M. le Maire à solliciter la DRAC Franche-Comté, l'Association des Amis des Musées et de la Bibliothèque et le Groupe Bayard pour le prix Pèlerin, la Ville s'engageant à prendre en charge les financements non acquis.

34. Convention de dépôt d'oeuvres d'art dans le Trésor, la Sacristie de la Cathédrale Saint-Jean et l'Archevêché

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- d'approuver le dépôt d'œuvres d'art dans le Trésor, la Sacristie de la Cathédrale Saint-Jean et l'Archevêché,

- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer la convention entre la Ville, l'Etat et l'Archevêché.

35. Dénomination de voies

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'adopter les dénominations suivantes :

- des allées piétonnières à proximité du CHRU : Allée Germaine Bernard, Allée Suzanne Noël, Allée Adrien Nicklès, Allée Edouard Acton, Allée Nicolas François Rougnon, Allée Pierre-Joseph Desault,

- une allée secteur des Tilleroyes : Allée Jacqueline Risset,

- une allée secteur des Montboucons Montrapon : Allée Emilie du Châtelet.

36. Développement des Industries Créatives et Culturelles (ICC) dans le Grand Besançon

A l'unanimité des suffrages exprimés (2 abstentions), le Conseil Municipal a décidé :

- de prendre acte et approuver les grandes orientations du projet de Développement des Industries Créatives et Culturelles,

- d'approuver la poursuite des échanges avec les créatifs, les entreprises, les institutionnels et organismes concernés ainsi que les acteurs locaux du quartier Battant pour mettre en place les aspects opérationnels du projet.

37. Bibliothèques et Archives - Achat d'un bibliobus urbain - Demande de subventions

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- d'autoriser l'achat d'un bibliobus urbain pour un montant HT de 72 412 €, la DRAC accordant une subvention de 21 724 €, la Ville prenant en charge la somme de 50 688 €,

- d'autoriser M. le Maire à solliciter les subventions auprès de l'Etat (DRAC) et de tout autre partenaire potentiel, et à signer tous les éventuels documents liés.

COMMERCE

38. FISAC - Versement d'une subvention à l'Association Commerce et Artisanat des Chaprais

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé de se prononcer favorablement sur l'attribution d'une subvention complémentaire de 1 600 € à l'Association Commerce et Artisanat des Chaprais.

MISSION TRANQUILLITE PUBLIQUE

39. Soirées alternatives «La fête à Besac, - d'alcool c + cool» automne 2015

A l'unanimité des suffrages exprimés (2 abstentions), le Conseil Municipal a décidé :

- d'attribuer une subvention d'un montant de 250 € à Radio Campus pour l'animation de la soirée patinoire et leur implication dans le projet «la fête à besac»

- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjointe Déléguée à signer la convention partenariale avec le FRAC pour la soirée du 10 décembre 2015.

FORETS - ESPACES VERTS

40. Forêt de Chailluz - Ligne souterraine d'énergie électrique pour l'alimentation de la LGV Rhin-Rhône - Convention avec Réseau de Transport d'Electricité concernant le passage de la ligne en forêt de Chailluz

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'autoriser M. le Maire ou l'Adjointe Déléguée à signer la convention relative au passage de la ligne souterraine d'énergie électrique en forêt communale de Chailluz.

M. STHAL n'a pas pris part au vote.

EAU ET ASSAINISSEMENT

41. Tarification durable de l'eau

A l'unanimité des suffrages exprimés (2 abstentions), le Conseil Municipal a décidé :

- de fixer le prix du m³ d'eau pour les abonnés déclarant un logement :

- tarif 1 : volume eau de boisson, de 0 à 3 m³ : 0 €/m³

- tarif 2 : volume dit usuel, de 3 à 80 m³ : 1,02 €/m³

- tarif 3 : volume dit de confort, au-delà de 80 m³, sans plafond : 1,09 €/m³

- de permettre de multiplier les seuils ci-dessus en fonction du nombre de logements déclarés ;

- de fixer le prix du m³ d'eau à 1,09 € HT dès le premier m³ consommé pour les abonnés ne disposant pas ou ne déclarant pas de logement lié à leur abonnement ;

- de fixer la date d'effet des tarifs ci-dessus mentionnés au 1^{er} janvier 2016.

42. Avis sur la demande d'autorisation relative au nouveau plan d'épandage des boues de la station d'épuration de Port Douvot et l'enquête publique correspondante

A l'unanimité des suffrages exprimés (2 abstentions), le Conseil Municipal a décidé :

- d'émettre un avis favorable sur la demande d'autorisation relative au nouveau plan d'épandage des boues de la station d'épuration de Port Douvot,

- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer tout acte relatif à ce dossier.

43. Signature du contrat Préventox avec l'Agence de l'Eau pour la réduction des pollutions toxiques dispersées

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- de se prononcer favorablement sur ce projet de lutte contre les pollutions toxiques dispersées,

- d'autoriser M. le Maire à :

- signer le nouveau contrat de partenariat avec l'Agence de l'Eau pour la mise en place d'opérations collectives de réduction des pollutions toxiques dispersées,
- signer tout document à intervenir sur ce dossier,
- inscrire annuellement, pour la période 2016-2018, les dépenses et les recettes relatives à ce contrat sur le budget annexe Assainissement,
- solliciter les aides de l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse, conformément aux dispositions de son 10^{ème} programme.

44. Convention avec la Chambre d'Agriculture dans le cadre de la protection de l'aire d'alimentation du captage d'Arcier

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- d'autoriser M. le Maire à signer les conventions avec la Chambre d'Agriculture dans le cadre de la protection de l'aire d'alimentation du captage d'Arcier pour un montant de 49 461 € HT,

- de solliciter l'aide financière de l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée et Corse, la Ville s'engageant à prendre en charge les financements non acquis ;

- de signer tous documents utiles à intervenir.

MAITRISE DE L'ENERGIE

45. Déploiement des compteurs communicants sur la distribution publique de gaz - Signature d'une convention cadre

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- de se prononcer favorablement sur le déploiement des compteurs communicants sur la distribution publique de gaz,

- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjointe Déléguée à signer la convention cadre sur le déploiement des compteurs communicants et les conventions particulières.

M. LIME et M. BODIN n'ont pas pris part au vote.

URBANISME

46. Plan Local d'Urbanisme - Engagement de la procédure de révision n° 2

A l'unanimité des suffrages exprimés (14 abstentions), le Conseil Municipal a décidé :

- de prescrire la révision du Plan Local d'Urbanisme,

- de soumettre à la concertation de la population, des associations locales et autres personnes concernées le dossier de révision selon les modalités définies.

47. Plan Local d'Urbanisme - Ouverture à l'urbanisation de la zone des «Planches-Relançons» - Engagement opérationnel du premier sous-secteur

A l'unanimité des suffrages exprimés (22 abstentions), le Conseil Municipal a décidé :

- d'approuver l'ouverture à l'urbanisation de la zone 2AU-H dite des «Planches-Relançons», conformément à l'article L. 123-13-1 du Code de l'Urbanisme, et l'engagement opérationnel d'un premier sous-secteur ;

- de prendre acte que ce premier sous-secteur sera intégré dans une prochaine procédure de modification du PLU (n° 7).

48. Chemin de Serre - Délégation de maîtrise d'ouvrage dans le cadre de l'enfouissement des réseaux d'électricité et de télécommunication - Conventions avec le SYDED et Orange

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- d'autoriser M. le Maire à solliciter le SYDED pour assurer la maîtrise d'ouvrage des travaux d'enfouissement des réseaux d'électricité, éclairage public et télécommunication ;

- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer la convention de mandat de maîtrise d'ouvrage relative aux travaux de réseaux d'électricité et de télécommunication ;

- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer la convention financière relative à l'ensemble des travaux, ses annexes «prévisionnelles» et «définitives» ainsi que tous documents à intervenir nécessaires au bon déroulement de l'opération ;

- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer, avec Orange, les conventions particulières, option B, pour la mise en souterrain des réseaux aériens de communications électroniques du Chemin de Serre à Besançon.

Mme VIGNOT, Mme ZEHAF, M. POUJET, Mme PRESSE, Mme FALCINELLA, Mme LEMERCIER, M. FAGAUT et M. GROSPERRIN n'ont pas pris part au vote.

49. Acquisition à Grand Besançon Habitat - Site Forum 1, rue Léonard de Vinci

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- de se prononcer favorablement sur l'acquisition d'un terrain de 1 590 m² sur l'ancien site du Forum à Grand Besançon Habitat à titre gratuit,

- d'autoriser M. le Maire à signer l'acte à intervenir.

M. BODIN, M. CURIE, Mme JOLY et Mme POISSENOT n'ont pas pris part au vote.

50. Acquisition à Mme GRENARD Elise - Alignement 12, rue Larmet

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- de se prononcer favorablement sur l'acquisition d'une surface de terrain de 5 m² à Mme GRENARD Elise pour un montant de 350 €,

- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer l'acte à intervenir.

51. Acquisition à M. Mohamed AMARA - Rempart Bastion Notre Dame, 10 avenue de la Gare d'Eau

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- de se prononcer favorablement sur l'acquisition à M. Mohamed AMARA d'une surface de 86 m² à titre gratuit,

- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer l'acte à intervenir.

52. Acquisition de locaux à usage de salle de sport, 9 bis rue Pablo Picasso

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- de se prononcer favorablement sur l'acquisition de locaux à usage de salle de sport 9 bis rue Pablo Picasso au prix de 165 000 € à Mme Céline RODRIGUEZ,
- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer tout document se rapportant à cette acquisition.

53. Aide à l'accession à la propriété de logements neufs pour les ménages primo-accédants - Attribution de subvention

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- de se prononcer favorablement sur l'attribution d'une subvention de 1 000 € à Mme Mathilde BILLECARD,
- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer tout document à intervenir dans le cadre de ce dispositif.

54. Vente par Habitat 25 de 40 logements HLM, quartier des Vareilles à Besançon - Avis du Conseil Municipal

A la majorité des suffrages exprimés (5 contre), le Conseil Municipal a décidé d'émettre un avis favorable sur la vente par Habitat 25 de 40 logements HLM, quartier des Vareilles à Besançon.

SUBVENTIONS : ATTRIBUTION, ENCAISSEMENTS

55. Subventions aux associations culturelles

A la majorité des suffrages exprimés (2 contre), le Conseil Municipal a décidé de se prononcer favorablement sur l'attribution des subventions suivantes :

- 12 000 € à l'APACA pour l'organisation du Festival Lumières d'Afrique,
- 5 000 € à l'Association théâtrale de Céline SCHNEPF «Un Château en Espagne» pour un projet intitulé «Jardins du bout du monde».

56. Subvention à l'association MJC Palente-Orchamps

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'attribuer une subvention de 12 500 € à l'Association MJC Palente-Orchamps pour sa saison jeune public «Sur le fil».

57. Subvention exceptionnelle à l'Association Antenne Petite Enfance

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'attribuer une subvention exceptionnelle de 500 € à l'Association Petite Enfance pour l'organisation du 30^{ème} anniversaire de l'Association.

58. Relations Internationales - Semaine de la Solidarité Internationale et Locale - Attribution de subventions

A la majorité des suffrages exprimés (14 contre), le Conseil Municipal a décidé d'attribuer les subventions suivantes dans le cadre de la Semaine de la Solidarité Internationale et Locale :

- 1 000 € au Collectif de la Fête de la Diversité représenté par la Ligue des Droits de l'Homme,

- 800 € à la Pépinière culturelle,

- 500 € à l'Association Terre des Hommes France,

- 300 € à l'Association Palestine-Amitié.

Mme JOLY, M. STHAL, M. FAGAUT et M. DEVESA n'ont pas pris part au vote.

59. Animations commerciales et artisanales - Attribution de subventions

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'attribuer les subventions suivantes dans le cadre des animations commerciales :

* 5 000 € à l'Association des Commerçants du Marché Beaux-Arts pour l'organisation d'une nocturne le 28 novembre 2015,

* 3 000 € à Zone Art pour l'organisation de plusieurs événements en fin d'année à Battant,

* 1 750 € à Madeleine Avenir pour l'organisation d'un marché de Noël le 19 décembre 2015,

* 1 000 € à l'Association «Les facteurs de sens» pour l'organisation du marché de producteurs, square Bouchot les 19 et 20 décembre 2015.

60. Attribution d'une subvention à la Maison de la Jeunesse et de la Culture Palente Orchamps

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- d'attribuer une subvention de 3 180 € à la MJC Palente Orchamps,

- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer avec la Maison des Jeunes et de la Culture Palente Orchamps l'avenant correspondant.

61. Equipements solaires thermiques - Subvention

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'attribuer une subvention de 300 € à M. Laurent BEGUIRISTAN pour l'installation de capteurs solaires.

MARCHES

62. Convention de groupement de commandes - Achat, pose, maintenance et vérification réglementaire des appareils de protection contre l'incendie

A l'unanimité des suffrages exprimés (2 abstentions), le Conseil Municipal a décidé :

- de se prononcer favorablement sur la constitution d'un groupement de commandes pour l'achat, la pose, la maintenance et la vérification réglementaire des appareils de protection contre l'incendie pour un montant annuel estimé à 55 000 € HT par an,

- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjointe Déléguée à signer la convention de groupement de commandes avec le Centre Communal d'Action Sociale, la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon ainsi que les communes de Deluz, Mazerolles-le-Salin, Osselle, Pelousey, Pouilley-les-Vignes, Franois, Ecole-Valentin, Roche-lez-Beaupré et Tallenay.

63. Convention de groupement de commandes pour la passation d'un accord-cadre relatif à l'acquisition de fioul

A l'unanimité des suffrages exprimés (2 abstentions), le Conseil Municipal a décidé :

- de se prononcer favorablement sur la constitution du groupement de commandes pour la passation d'un accord cadre relatif à l'acquisition de fioul,

- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer la convention de groupement de commandes avec les communes de Châtillon-le-Duc, Nancray, Chaucenne, Saône et Montfaucon.

64. Groupement de commandes entre la Ville de Besançon et le Grand Besançon pour des prestations de gardiennage et de surveillance de diverses installations et manifestations

A l'unanimité des suffrages exprimés (2 abstentions), le Conseil Municipal a décidé :

- de se prononcer favorablement sur la constitution du groupement de commandes pour des prestations de gardiennage et de surveillance de diverses installations et manifestations,

- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer la convention constitutive du groupement de commandes.

La séance est levée à 20 h 25.

Hôtel de Ville, le 5 novembre 2015
Le Maire,



Jean-Louis FOUSSERET.

Affiché à Besançon, le 5 novembre 2015
Le Maire,



Jean-Louis FOUSSERET.